

## Réunion publique du quartier de l'île de Migneaux et du cours du 14-Juillet, lundi 28 novembre salle Robespierre

Plus de 80 personnes étaient présentes à la réunion de quartier de l'île de Migneaux et du cours du 14-Juillet, lundi 28 novembre salle Robespierre

A cette occasion des représentants de la SNCF sont venus présenter le projet de RER E Eole.



### **PRÉSENTATION DU PROJET**

Le prolongement du RER E à l'ouest consiste à **réaménager la ligne existante entre Mantes-la-Jolie et Nanterre, sur une longueur de 47 kilomètres**, et à percer un **nouveau tunnel d'environ 8 km entre La Défense et Haussmann Saint-Lazare**, terminus actuel du RER E.

Le projet s'accompagne de la **création de 3 nouvelles gares** (Porte Maillot, La Défense-CNIT et Nanterre La Folie) et traversera 3 départements (Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines).

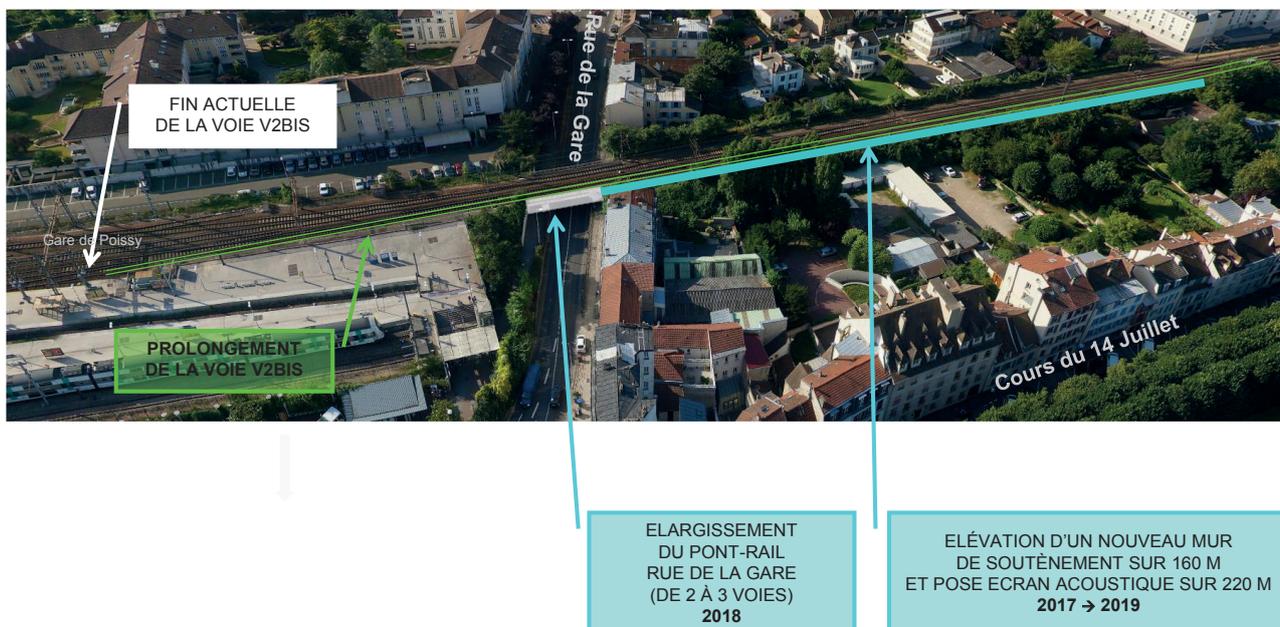


A Poissy, il va nécessiter le prolongement d'une voie, l'élargissement du pont rail (rue de la Gare) ainsi que l'élévation d'un mur de soutènement et la pose d'un écran acoustique.

## OUVRAGES D'ART : MUR DE SOUTÈNEMENT ET PROTECTIONS ACOUSTIQUES



## OUVRAGES D'ART : NATURE DES TRAVAUX



## TRAVAUX A VENIR – PLANNING PRÉVISIONNEL

### Travaux ouvrages d'art

Travaux en partie de jours et en partie de nuits

**1 – Préfabrication du tablier**  
Sept 2017 → Mars 2018

**2 – Réalisation des appuis**  
Sept 2017 → Mars 2018  
(3 mois de nuit)

**3 - Mise en place du tablier**  
23-25/03/2018

### Travaux ferroviaires caténares et voies

**1 – Travaux caténares côté Paris et quais Talbot**  
Déc 2016 → Août 2017

**2 – Travaux caténares le long du site PSA et en gare**  
Sept 2017 → Mai 2018

**3– Travaux voies**  
Mai 2017 → Mai 2019

Travaux en partie de jours et en partie de nuits et WE :

Périodes prévisionnelles de nuit : 09/01/2017 –04/03/2017 - 10/04/2017 –27/05/2017  
26/06/2017 –02/09/2017 - 2 Week-end en Juillet 2017

## NOS ENGAGEMENTS

Information des pisciacais avant et pendant les travaux

- ▶ Un contact : [contact@rer-eole.fr](mailto:contact@rer-eole.fr)
- ▶ Un site internet projet [www.rer-eole.fr](http://www.rer-eole.fr)
- ▶ Des réunions publiques
  - **Avant les travaux** : une réunion de présentation du projet, travaux et accompagnement
  - **Pendant les travaux** : une réunion publique deux fois par an
  - **Des réunions de quartiers** sur sollicitation
- ▶ Une information régulière dans le journal municipal
- ▶ Information voyageurs : via le blog de la ligne J, les infos en gare : affiches, tracts, stand...



L'exposé terminé, les riverains se sont interrogés notamment sur les protections acoustiques prévues. « **Même s'il n'y a pas d'obligation légale, nous devons traiter les points noirs bruit sur le trajet du RER E**, a répondu la SNCF. **Une enveloppe de 30 millions d'euros a été débloquée pour cela. Une étude va être menée pendant les deux prochaines années pour les identifier. Nous reviendrons alors vers vous en proposant les solutions pour les traiter, soit par la construction de mur antibruit soit par des isolations de façade.** »

« **Il n'est pas question de rester deux ans sans être tenu au courant** », a insisté le maire Karl Olive.

Certains riverains se sont étonnés de la faiblesse de la somme dévolue aux protections acoustiques sur un projet de 3 milliards d'euros. « **Une telle démarche est une première**, a-t-on indiqué du côté de la SNCF. **Cette enveloppe doit permettre de traiter tous les points noirs bruit selon nos estimations. En outre, sur les zones déjà identifiées (rue de la Gare, Cours du 14-Juillet, rue Jacob-Courant) comme bruyantes, la SNCF va intervenir sur les façades (fenêtres, aérations...) dès le premier semestre 2017 pour un montant de 475 000 euros. Et ce en dehors de l'enveloppe des 30 millions d'euros.** »

Les habitants ont également évoqué des solutions alternatives à des murs antibruit imposants : « **Nous sommes partants pour étudier toutes les possibilités** », a assuré la SNCF. « **Nous allons monter un tour de table en janvier**, a proposé le maire, **pour faire un point sur les dernières études acoustiques et ces solutions alternatives.** »

Après le dossier Eole, c'est celui du stationnement dans le quartier qui a fait l'objet de nombreuses interrogations. Le maire Karl Olive est d'abord revenu sur la question de la gratuité du parking de Migneaux. Il était passé payant au début de l'été, suite à une étude du Syndicat des Transport d'Ile-de-France (Stif). « **Mais il s'est avéré que les usagers ont arrêté de l'utiliser sans pour autant se rendre dans le parking Les Lys. Les voitures se garaient alors dans le quartier (cours du 14-Juillet, rue Emile-Zola, rue Jacob-Courant). Nous en avons conclu que faire payer le parking de Migneaux n'était pas une bonne idée et nous sommes revenus sur cette décision.** »

L'édile a ensuite évoqué l'interdiction de stationner entre les arbres, cours du 14-Juillet, avec la possibilité de placer des barrières. « **D'après les remontées auprès de notre référente de quartier Karine Conte, les riverains sont favorables à l'interdiction de stationner mais semblent opposés à l'installation de barrière, préférant que la police municipale continue de verbaliser les personnes en infraction. Nous vous écoutons, même si les agents ont sans doute mieux à faire que de passer leur temps à verbaliser dans ce quartier.** » Des riverains ont alors demandé à ce que soit mis en place une carte résident ou des macarons afin de régler les problèmes de stationnement, notamment concernant les voitures ventouses. « **Nous réfléchissons à une carte de résident**, a commenté Karl Olive, **mais il existe aujourd'hui des contraintes juridiques.** »

La circulation de poids-lourds cours du 14-Juillet a suscité des remarques des riverains qui ont proposé une signalétique renforcée voire la pose d'un portique pour les empêcher de passer. « **C'est un vrai problème**, a reconnu le maire. **Pourtant, nous faisons la guerre à ces poids-lourds qui prennent Poissy pour une zone de transit. En trois ans, plus de 1 500 poids-lourds ont été contrôlés et les 2/3 ont été verbalisés.** »

Dernier sujet abordé lors de cette réunion, l'avenir de la piscine de Migneaux : « **Qu'en est il avec l'arrivée du PSG sur les terres de Poncy où vous aviez évoqué la possibilité d'un centre de loisirs sportifs ?** »

« **Un tel projet n'est plus compatible avec l'arrivée du PSG**, a confirmé Karl Olive. De plus, **aujourd'hui, la compétence sport est du ressort de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Mais la piscine de Migneaux n'entre pas dans le cadre d'intérêt communautaire. Il n'est pas question qu'on la ferme pour installer autre chose mais il faudra effectuer des travaux.** »

Ce sujet rejoint un autre dossier pour les résidents de l'île de Migneaux, celui de la mise en place d'un assainissement collectif : « **Nous avons déjà eu des réunions à ce propos avec le Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux (SPIM)**, a détaillé le maire Karl Olive. **Nous allons continuer à étudier des solutions. Il existera un impact financier non négligeable mais nous essaierons aussi de nous tourner vers la communauté urbaine pour avoir de l'aide.** »

Pour faire remonter les informations, adressez-vous à vos référents de quartier :  
[ref-coordination@ville-poissy.fr](mailto:ref-coordination@ville-poissy.fr)



**11 RIVES DE SEINE, PÔLE GARE**  
**Pierre LATASTE**  
[ref-rivedeseine-polegare@ville-poissy.fr](mailto:ref-rivedeseine-polegare@ville-poissy.fr)



**Karine CONTE**  
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les entreprises



**12 ÎLE DE MIGNEAUX**  
**Serge MATIKHINE**  
[ref-iledemigneaux@ville-poissy.fr](mailto:ref-iledemigneaux@ville-poissy.fr)



**Sandrine DOS SANTOS**  
Adjointe déléguée à l'urbanisme et à la stratégie foncière